

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURASSON
SEANCE DU 07 JUIN 2024
N° 20240607-04

Nombres de Membres

En exercice : 11

Nombres de présents : 8

Date de convocation : 31/05/2024

Le sept juin deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 31 mai 2024 s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

Sont présents : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, GINIEIS Céline, GUIRAUD Monique, GOLIEZ Xavier, SEBE Claude, TARU Laurie

Représentés : CABANES Nadège par CAMBON Nicolas

Excusés : DELAIR Julie

Absents : GRACIA Julian

Secrétaire de séance : Madame Laurie TARU

Objet : Accompagnement par le SIEDA à la réalisation de Diagnostic énergétique

S'inscrivant dans la démarche de la transition énergétique, le SIEDA poursuit son accompagnement des collectivités dans leur démarche d'efficacité énergétique.

Pour 2025, le SIEDA propose à la commune de Murasson une nouvelle campagne d'audits énergétiques sur les bâtiments publics (écoles, équipements sportifs, bâtiments administratifs et techniques, équipements socio-culturels, autres bâtiments/équipements).

Madame le Maire précise au Conseil Municipal que l'ensemble des bâtiments communaux ont déjà eu recours à de récents diagnostics énergétiques, notamment dans le cadre des projets de rénovation de ceux-ci ; que seul le bâtiment du bar/restaurant ainsi que le logement qui lui est associé nécessiterait un audit.

Considérant le fait que la commune désire dissocier les deux bâtiments, ces derniers possédant actuellement un chauffage collectif ; et ignore pour le moment la future destination du local restaurant,

Quie cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, **DECIDE :**

- De ne pas se porter candidat pour la campagne d'audit énergétique du SIEDA de l'année 2025

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Céline GINIEIS

